

Eric DESBOIS & Frédéric SEAUX

LE CONSEIL  
MUNICIPAL DES  
ANDELYS  
(1940-1945)



Le Veilleur de Proue

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ANDELYS  
(1940-1945)

ERIC DESBOIS & FREDERIC SEAUX

# LE CONSEIL MUNICIPAL DES ANDELYS (1940-1945)

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ANDELYS SOUS L'OCCUPATION  
1940- 1945

L'ASSEMBLÉE COMMUNALE D'UNE SOUS-PRÉFECTURE DE  
L'EURE DURANT L'OCCUPATION ET FACE AUX  
BOULEVERSEMENTS DE LA LIBÉRATION



Les éditions du Veilleur de Proue  
39, rue de Fontenelle à ROUEN - NORMANDIE



*« Si le livre que nous lisons ne nous réveille pas d'un coup de poing sur le crâne, à quoi bon le lire ? »*

KAFKA

*« Ne pas juger mais comprendre. »*

SPINOZA

## REMERCIEMENTS,

Ce livre, qui se veut une étude scientifique, a bénéficié du concours de nombreuses personnes. L'intérêt que madame Geneviève Miseroux, historienne locale, a bien voulu porter à ce travail, ses conseils et ses encouragements constants, ont très fortement contribué à sa réalisation. Qu'elle soit assurée de notre profonde reconnaissance et amitié.

Ce livre doit également beaucoup à la participation intellectuelle de nombreuses autres personnes. Nous tenons tout d'abord à remercier les Conservateurs des Archives Départementales de l'Eure et de la Seine-Maritime et leur personnel dévoué et patient, ainsi que madame Lestang, responsable des Archives Municipales des Andelys et le personnel du journal *L'Impartial* pour leur accueil et l'intérêt qu'ils ont pu porter à notre étude.

Réalisé à partir de sources imprimées et manuscrites, ce livre a bénéficié également de la participation sous forme d'entretiens, de messieurs Léon François, Roger Pinchon (aujourd'hui décédé), Raymond Dumor et de madame Odette Thuillier. Qu'ils soient, eux aussi chaleureusement remerciés pour leur participation et leur intelligence d'esprit.

Nous ne saurions clore nos remerciements sans évoquer l'apport intellectuel et le soutien amical et constant que monsieur Naud, libraire aux Andelys installé dans les anciens bâtiments du *Journal des Andelys*, nous a apporté tout au long de nos recherches et de cette rédaction délicate mais non moins passionnante.

Enfin, un grand merci à notre éditeur pour la confiance qu'il a su nous accorder, et à monsieur Laurent Chevrel, docteur en histoire et correspondant de l'Institut d'Histoire du Temps Présent, qui a chaleureusement accepté de préfacer ce livre.

## PRÉFACE

L'étude du personnel politique, celle de ses prises de position, et de ses actions durant la seconde guerre mondiale demandent toujours un grand doigté, car, combien de fois les apparences masquent la réalité. Bien des conseillers municipaux confirmés ou nommés par les autorités vichyssoises, parfois même friands de déclarations pétainistes travaillaient dans l'ombre pour la résistance. En s'attachant à dépouiller minutieusement des documents d'origines très différentes, en les confrontant, les auteurs ont visiblement répondu à cet impératif de prudence.

Cette étude menée à l'échelon d'une sous-préfecture permet de percevoir combien il y eut loin entre certaines " grandes mesures " de la Révolution Nationale et leur mise en pratique sur le terrain local. On savait grâce aux travaux menés par le réseau des correspondants de l'IHTP sous la direction de Gilles Le Béguec et de Denis Peschanski <sup>1</sup>, que règlements de comptes, envie de " refaire les élections de 1935 ", volonté d'écarter les " gêneurs "... avaient en général présidé " aux choix préfectoraux. Citons par exemple l'éviction de Georges Chauvin à Evreux dès l'arrivée des Allemands, les manœuvres d'un membre du RNP désireux de devenir maire de Gisors et finalement désavoué au profit d'un radical honorablement connu. La guerre et l'occupation apportent ensuite leur lot de difficultés quotidiennes auxquelles sont directement confrontés les élus locaux. Celles-ci suscitent des attitudes courageuses (plusieurs maires ont été arrêtés dans le département), mais aussi ces mesquineries, ces interventions discrètes, ces non-dits, ces moments d'inactions opportuns, qui par

petites touches esquissent les traits de ce que l'on appellera plus tard la " *collaboration passive* ".

Eric Desbois et Frédéric Seaux ne jugent pas, ils apportent nombre d'éléments qui aideront chacun à se forger une opinion sur le cas andelysien, sur les évolutions du corps municipal de la cité. Et bien sûr, Maurice Delarue ne pouvait être que présent au détour de nombreuses pages de cet ouvrage. Premier magistrat d'une cité en guerre, confirmé par Vichy, puis nommé au conseil départemental en 1943 dans la force de l'âge, il pouvait apparaître comme l'un des hommes montants en qui le nouveau régime investirait.

De fait, les accusations pleuvront à la Libération: elles débouchent en général sur la confirmation de témoignages contradictoires, d'où la difficulté d'établir de claires responsabilités qui aboutissent à des sanctions efficaces. Songeons par exemple à l'enquête menée sur les circonstances de la déportation de Roger Gaudeau qui laisse ce sentiment de demi-teinte, d'inachevé...

En fait, cette situation n'a rien d'exceptionnel. Ce qui l'est plus, c'est la capacité de rebondir dont a fait preuve Maurice Delarue, et ce peu de temps après la guerre: conseiller municipal dès 1951, la même année, il se fait élire conseiller général, poste qu'il occupe jusqu'en 1968. Alors, amnésiques les Andelysiens ? Peut-être pas totalement; Maurice Delarue n'est jamais redevenu maire...

Laurent CHEVREL  
Correspondant départemental de l'IHTP  
(*Institut d'Histoire du Temps Présent — CNRS*)  
Docteur en histoire

1 LE BEGUEC (Gilles), PECHANSKI (Denis), dir., *Les Elites locales dans la tourmente*, 460 pages, Paris CNRS Editions, 2000.



## AVERTISSEMENT

Bien que nous suivions volontiers le grand historien français, Antoine Prost, lorsqu'il affirme qu'« *il n'est pas possible d'être un bon historien sans un brin de passion, signe d'enjeux personnels* », nous nous sentons, malgré tout, contraints de prévenir les lecteurs que cette recherche a été menée avec le plus grand sérieux et la plus totale impartialité qui soient. Pour preuve, la présence, certains nous le reprocheront, en grand nombre des références de nos sources en fin de chaque chapitre afin que vous puissiez (car nous ne vous demandons pas de nous croire sur parole) vérifier ce que nous affirmons. Certains, peut-être, nieront l'importance des sources en soi. S'ils venaient à les nier, ne serait-ce pas par ce qu'ils sont eux-mêmes incapables d'accepter d'autre information que celle qu'ils ont formulée par avance ? La question vaut d'être posée ; après quoi on pourra utilement les convier à venir faire un tour, par exemple, dans un dépôt d'archives ; quelques kilomètres de rayonnages se chargeront d'opposer, à leur système de pensée, le plus placide démenti. Le donné de l'histoire est là, mais il faut, bien sûr, beaucoup de temps, de travail et de respect pour l'explorer et en exposer ensuite la substance. On comprendra parfaitement que certains préfèrent s'en tirer par le dédain.

Nous serons contestés ? Tant mieux, car c'est le propre de l'historien que de l'être.

On nous reprochera d'aborder un événement que nous n'avons pas connu. Argument naïf et stupide car l'historien ne pourrait alors jamais traiter convenablement de périodes antérieures à son jeune âge. S'en tenir à cette idée ne donnerait à César, Cicéron ou Richard Cœur de Lion, si cher à certains

Andelysiens qui vont même jusqu'à en faire un « citoyen » de la ville, que le droit au plus profond silence. Souvent même, il est préférable pour un historien de ne pas avoir vécu le fait, l'événement qu'il veut analyser car il rencontre alors ce qu'on appelle des traumatismes. Il doit à ce moment se garder de confondre histoire et mémoire. Celle-ci est une démarche individuelle, celle-là un travail scientifique. Et puis, nous sommes historiens, pas antiquaires. Et comme l'a si bien dit Pirenne à Marc Bloch, « *si j'étais antiquaire, je ne m'intéresserais qu'aux vieilles choses. Mais je suis historien. C'est pourquoi j'aime la vie* ». C'est pourquoi nous aussi, nous nous intéressons à la période très contemporaine de l'histoire.

On émettra des doutes sur nos motivations « réelles ». En effectuant nos recherches, nous avons voulu ressembler à l'ogre de la légende : « *Là où il flaire la chair humaine, il sait que là est son gibier* » (Marc Bloch). Notre motivation ne fut que purement « citoyenne » : chercher et mettre en valeur dans le passé les faits, les événements, les tendances qui préparent le temps présent, qui permettent de comprendre et ce, en nous abstenant de porter le moindre jugement de valeur.

Les apôtres de la loi du mensonge qu'est l'histoire officielle seront excédés par notre travail. Mais l'Histoire, la vraie, est une pédagogie, le terrain d'exercice et l'instrument de la liberté : de notre liberté.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS, -----	7
PRÉFACE -----	9
AVERTISSEMENT -----	11
INTRODUCTION -----	15
LA CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE (JUN 1940-MAI 1941) -----	21
L'ATTITUDE DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS L'OCCUPATION (JUN 1940 - AOÛT 1944) -----	43
LE CHAMBOULEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES ANDELYS À LA LIBÉRATION -----	63
MAURICE DELARUE ET L'ÉPURATION AUX ANDELYS (1944-1951) -----	95
CONCLUSION -----	127
SOURCES -----	135
BIBLIOGRAPHIE -----	137
ANNEXE I -----	147
ANNEXE II -----	167
INDEX -----	177

## INTRODUCTION

*« Ce qui est fécond dans la recherche historique, ce sont ces obstacles perpétuellement rencontrés qui s'opposent à nos préjugés et nous conduisent à modifier nos partis pris. Un parti pris de départ est, certes, stimulant, mais il faut savoir se résigner à l'abandonner toutes les fois que les documents l'imposent. »*

Régine PÉRNAUD

*Pour en finir avec le Moyen-Age, 1979.*

**A** EN CROIRE André Dollé, seul le 8 juin 1940, jour du bombardement de la commune par l'aviation allemande, est à retenir comme date et événement marquant de cette période qui voit « *Les Andelys sous l'occupation Allemande*<sup>1</sup> ». Car pour le reste de cet épisode tragique et peu glorieux de notre histoire nationale, « *les années [aux Andelys] s'écoulèrent*<sup>2</sup> », écrit-il comme si, donc, rien ne s'était passé dans cette localité durant cette période.

Une conclusion à laquelle il est difficile de souscrire alors même que cette commune a vu s'installer une Kreiskommandantur<sup>3</sup>, que son conseil municipal a été nommé par le régime de Vichy<sup>4</sup>, et qu'à la Libération, de nombreux Andelysiens furent inquiétés par les tribunaux d'épuration. Quelques-uns furent même condamnés pénalement pour actes de collaboration avec les troupes d'occupation.

Sans vouloir faire un quelconque procès d'intention à monsieur André Dollé, il apparaît, néanmoins, que son silence est révélateur, même aux Andelys (certaines mauvaises langues auraient écrit « surtout » aux Andelys), de la frilosité qu'ont les Français à affronter les heures noires de leur histoire. Décidément, Vichy est « *un passé qui ne passe pas*<sup>5</sup> ». Il semble

que ce soit davantage par souci de tranquillité et pour ne pas avoir à rouvrir des blessures encore brûlantes, que celui-ci n'a pas voulu entrer, ni dans les affres de l'occupation allemande aux Andelys, ni s'intéresser un tant soi peu à l'attitude adoptée par les membres du conseil municipal durant cette période. C'est en tout cas le constat qu'il semble devoir en faire à la lecture des archives consultées <sup>6</sup>.

Ces archives, couplées aux sources orales (entretiens <sup>7</sup>) ont permis, en effet, d'arriver à une conclusion beaucoup plus nuancée. Si la commune des Andelys ne fut pas le haut lieu de la Collaboration dans le département de l'Eure <sup>8</sup>, il n'en reste pas moins qu'elle a eu à vivre et à subir l'occupation allemande, et de ce fait, elle dut aussi s'adapter, avec tout ce que cela entraîne comme comportements divers et variés, à cette situation nouvelle.

Le conseil municipal des Andelys est, au cours de cette période (1940-1945), un acteur privilégié des conséquences politiques de la défaite que sont l'Occupation, la Collaboration voulue par le régime de Vichy <sup>9</sup> et la décision délibérée, parce que non prévue par les clauses de l'armistice : la Révolution nationale. « *La Révolution nationale aura été un choix* <sup>10</sup> ». Dès le départ, en effet, le régime, plus autoritaire et réactionnaire que fasciste <sup>11</sup>, exploite le sentiment de décadence du pays et marque sa volonté de rompre avec les pratiques et valeurs républicaines nées de la Révolution française, rendues responsables de la défaite. Il s'agit de lutter contre l'individualisme, l'égalitarisme, l'esprit de jouissance... et de restaurer l'esprit communautaire, le respect de la hiérarchie, du Travail, de la Famille et de la Patrie (la devise du régime). Le régime veut établir un nouvel ordre de valeurs, régénérer l'homme et la société.

La Révolution nationale répond à cet objectif. Elle est faite d'un ensemble de mesures et d'orientations variées, mais qui répondent à un désir de modifier la société, ses valeurs, ses comportements. Elle comprend tout un volet relatif à l'éducation et

à la formation. L'école doit être rénovée par le renforcement de la formation physique et morale. La jeunesse doit être encadrée dans des organisations telles que les « Chantiers de Jeunesse ». La Révolution nationale inclut aussi un volet économique et social sensé développer une « économie humaine » afin de briser toute lutte des classes. Elle intègre enfin des aspects traditionnels, voire réactionnaires, de soutien à la famille, aux dialectes et folklores régionaux ; de « retour à la terre », de valorisation du monde paysan, conçu non pas comme un simple repli sur le passé, mais comme un moyen de réintégrer dans la société nouvelle une catégorie sociale dite « négligée » par la République.

Quelle fut alors l'attitude du conseil municipal des Andelys sous l'Occupation ? A-t-il fait ce qu'il a pu du fait d'un possible joug de l'administration allemande et française sur la gestion quotidienne et difficile de la commune ? A-t-il fait preuve d'opportunisme en essayant d'être sous les bonnes grâces (pour mieux respirer) des représentants de Vichy (préfet, sous-préfet), et des autorités d'occupation sans jamais, néanmoins, ressentir ni émettre une quelconque sympathie pour le régime en place et l'occupant ? A-t-il, tout au contraire, délibérément collaboré avec l'occupant, par sympathie idéologique avec le nazisme et le fascisme (on parlera alors de « collaborationnisme ») et tenté en parallèle de mettre en application à l'échelle locale le programme de la Révolution nationale voulue par le régime de Vichy ? l'attitude des conseillers municipaux sous l'Occupation a-t-elle joué en leur défaveur à la Libération ? Y a-t-il eu, à la Libération, épuration du conseil municipal siégeant sous l'Occupation ?

Les archives aujourd'hui ouvertes (mais la plupart consultables avec dérogation) ainsi que tous les travaux d'historiens <sup>12</sup> et écrits des protagonistes de cette période <sup>13</sup> et, enfin, « la mémoire » des anonymes qui ont vécu cette période nous ont permis de « reconstituer » l'atmosphère et l'attitude du conseil municipal des Andelys sous l'Occupation ainsi que leurs conséquences sur sa « re » composition à la Libération.

- 1 André DOLLE, « Les Andelys sous l'Occupation allemande », in André DOLLE, *Histoire des Andelys et de Château Gaillard*, Autoédité, 1962, pp. 140-150, chap. XXII, p. 140
- 2 Ibid., p.144.
- 3 Julien PAPP, *La Collaboration dans L'Eure, 1940-1944*, Paris, Tirésias, 1993, p. 58. « Les Kommandanturen (Feldkommandantur à Evreux, Kreiskommandantur aux Andelys et Ortskommandantur ou simples Kommandanturen dans les autres localités) se superposent aux circonscriptions existantes pour former une sorte d'administration parallèle contrôlant l'administration française et exiger des rapports [au préfet] ». La Kreiskommandantur est, aux Andelys, sous le contrôle des docteurs Ruholell et Rittmeister. *L'Impartial*, n°26, 26 octobre 1940.
- 4 Voir chapitre I.
- 5 Henri ROUSSO, Eric CONAN, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Gallimard, 1996.
- 6 Voir Sources et Bibliographie.
- 7 Ces entretiens, au nombre de trois, se sont déroulés de manière semi-dirigée, laissant à l'interrogé la possibilité de s'étendre à sa guise sur chaque question qui lui était oralement posée. Ces entretiens n'ont pas été transcrits dans leur totalité, mais les « morceaux choisis », cités dans le texte, ont été utilisés avec la plus grande des précautions, en veillant à ce que, enlevés de leur contexte d'élocution, les propos n'aient pas un sens différent de celui initialement posé.
- 8 Julien PAPP, *op. Cit.*, Paris, Tirésias, 1993.
- 9 Cf., Robert O. PAXTON, *La France de Vichy*, Paris, Seuil, 1997 (réédition. 1ère édition 1972, publiée en français en 1973).
- 10 Robert O. PAXTON, *Ibid.*, p. 34. Robert Paxton précise que les clauses de l'armistice n'exigeaient pas que la France change de constitution : les Nazis ne souhaitaient pas du tout voir les Français imiter leur renouveau national. Au moment de l'armistice, Hitler n'avait pas l'objectif d'avoir à sa disposition une France nazifiée mais simplement une base sûre pour lancer l'assaut final contre l'Angleterre.
- 11 Si Vichy copie les institutions corporatistes du fascisme, dans un même esprit de négation de la lutte des classes, s'il fonde, avec le service d'ordre légionnaire, transformé en Milice en 1943, une police politique confiée à Joseph Darnand, s'il tente de façonner l'opinion par la censure de l'information et une active propagande et si enfin il cherche à encadrer la jeunesse comme le font l'Allemagne nazie et l'Italie

mussolinienne, l'inspiration même de son régime n'évoque pourtant guère le fascisme. Le régime de Vichy n'a pas fondé de parti unique, même s'il a rassemblé les Anciens Combattants dans une Légion française des Combattants, dirigée notamment dans le Vexin par le maire de Vatimesnil. Ses bases sociales, son idéologie sont passéistes. Son nationalisme est fondé sur le repli, non sur l'expansion. Son racisme, quelques odieuses qu'en soient les applications, n'est pas consubstantiel à son idéologie, à la différence du nazisme. D'ailleurs Vichy a toujours suscité mépris et sarcasmes chez les vrais admirateurs de Hitler, tels Doriot ou Déat. Cf., Pierre MILZA, « La France de Vichy a-t-elle été fasciste ? », in Pierre MILZA, *Fascisme français, passé et présent*, Paris, Flammarion, 1987, chap. 4., pp. 221-275.

- 12 Par exemple, Julien PAPP, *La Collaboration dans le département de l'Eure, 1940-1944*, Paris, Tirésias, 1993.
- 13 Citons pour le département de l'Eure et la Normandie, Marcel BAUDOT, *L'opinion publique sous l'Occupation. L'exemple d'un département français, l'Eure, 1939-1945*, Paris, PUF, 1960. ; *La Libération de la Normandie*, Paris, Hachette littérature, 1974